Niveau(x) d'enseignement : 0 Numéro ISN : 9305
Centre d'intérêt : 640

Larochelle, Maurice

Le Québec et les communications : informatique et utilisation du français / Maurice Larochelle -- [Québec] : Ministère des communications, [1983?]
42 p. ; 28 cm.

Notes bibliogr. au bas des p.

ISBN 2-550-10228-2

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Ministère des communications

Descripteur(s) : Base de données * Français (Langue) * Repérage de l'information * Télématique * Politique gouvernementale

Ce document, fait dans le cadre des travaux préliminaires de réalisation de la politique des communications, étudie la place du français dans les banques de données spécialisées et destinées au grand public au Québec. Les interventions passées et potentielles du gouvernement du Québec pour préserver l'utilisation du français sont également examinées. L'analyse de l'état de la situation concernant l'industrie de la téléréférence et du vidéotex dans le monde fait ressortir le fait que l'anglais est la langue prédominante dans ces secteurs. Des efforts ont été faits pour mettre en place un serveur québécois, soit le contenant, mais on propose de fournir des efforts également du côté du contenu québécois en assurant la coordination du développement des banques d'information documentaire.

Type de document :

938 S

Le Québec et les communications

CENTRE DE DOCUMENTATION COLLÉGIALE
1111, rue Lapierre
LASALLE (Québec)
H8N 2J4

Informatique et utilisation du français.

141

Québec

Le Québec et les communications

Informatique et utilisation du français.

Maurice Larochelle

Ministère des Communications

Étude contributive au rapport

Le Québec et les communications. Un Futur simple?

Juillet 1982

c Gouvernement du Québec

Dépôt légal - 2e trimestre 1983

Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-550-10228-2

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire 1

1. Introduction 3

2. État de la situation concernant les banques de données ordinolingues spécialisées 4

2.1 Un survol de l'industrie de la téléréférence 4

2.2 La place de l'anglais 9

2.3 Les banques de langue française 12

2.4 Le marché québécois 21

2.5 Les utilisateurs 22

2.6 Les interventions du gouvernement du Québec 25

3. État de la situation concernant les banques de données ordinolingues destinées au grand public 28

3.1 Les applications actuelles du vidéotex 28

3.2 L'avenir du vidéotex 31

4. Problématique 35

4.1 Concernant les banques spécialisées 35

4.2 Concernant les banques destinées au grand public 37

5. Les attitudes au Québec 39

6. Conclusion 42

SOMMAIRE

ÉTAT DE LA SITUATION

- L'industrie de la téléréférence est maintenant présente dans tous les domaines et connaît une très forte croissance.

- Si l'anglais domine l'édition scientifique et technique, il domine encore plus du côté de la téléréférence.

- Informatech, société à but non lucratif rattachée au ministère des Communications, fait la diffusion ordinolingue de cinq fichiers québécois et a des projets pour une vingtaine d'autres. Elle fait aussi la commercialisation d'une trentaine de fichiers français, auxquels les Québécois ont un accès privilégié.

- Entre 30 000 et 50 000 Québécois, ordinairement par l'intermédiaire d'un bibliothécaire, font actuellement au moins une recherche documentaire par année. Le potentiel est douze fois plus grand.

- Les utilisateurs sont des chercheurs, spécialistes et professionnels autant des établissements d'enseignement, que des secteurs privé et public. La plus forte croissance toutefois se situe du côté du secteur privé.

- Le ministère des Communications, à la demande du Conseil des ministres veut faire d'Informatech, l'assise du serveur national avec la participation du secteur privé.

- Dans un autre ordre d'idées, le vidéotex devrait connaître une forte pénétration dans les foyers, mais ce média véhiculera à court terme de nouveaux services plutôt que de nouvelles banques de données.

PROBLÉMATIQUE

A cause de la prédominance de l'anglais, les banques de données et la téléréférence présentent des défis à la souveraineté nationale et culturels. Les mêmes défis se présenteront, mais à plus long terme, avec la pénétration du vidéotex et des ordinateurs personnels.

LES ATTITUDES AU QUÉBEC

Il y a nécessité de s'ouvrir aux banques de données largement américaines en matière d'information scientifique et technique. Il ne faut pas poser de barrière dans ce domaine.

CONCLUSION

Sans user de protectionnisme, il faut au moins donner une alternative aux chercheurs en facilitant l'accessibilité aux banques de données québécoises et francophones. En mettant en place un serveur québécois, le gouvernement du Québec suit la voie qui lui avait été suggérée par les milieux concernés lors de la réalisation du Livre blanc sur la recherche scientifique et technique.

1. INTRODUCTION

L'informatique est l'outil privilégié permettant à la fois la gestion d'immenses banques de données et l'accès à celles-ci. La plupart des banques actuelles sont spécialisées et donc destinées à une clientèle spécialisée (chercheurs, spécialistes, professionnels, etc.). Par ailleurs, la part des banques de données s'adressant au grand public ira en s'accroissant, notamment avec le développement du vidéotex.

Or, la plupart des développements de ce secteur ont été faits par des anglophones. Cela présente des défis économiques, culturels et de souveraineté nationale pour le Québec.

Ce document, fait dans le cadre des travaux préliminaires de réalisation de la politique des communicatinns, ne s'attardera qu'aux aspects linguistiques. Nous verrons la place du français dans les banques spécialisées et destinées au grand public. Nous verrons aussi les interventions passées ou potentielles du gouvernement du Québec en ce domaine pour préserver l'utilisation du français au Québec.

2. ÉTAT DE LA QUESTION CONCERNANT LES BANQUES DE DONNÉES ORDINOLINGUES SPÉCIALISÉES

2.1 UN SURVOL DE L'INDUSTRIE DE LA TÉLÉRÉFÉRENCE

A. Introduction

L'industrie de la téléréférence, qui en arrive à sa troisième décennie, ne s'est jamais si bien portée. Pour la première fois, la recherche documentaire ordinolingue est généralisée et financièrement rentable. C'est une alternative intéressante pour tous les types de professionnels - avocats, chercheurs, économistes, ingénieurs, etc. - qui ont de plus en plus besoin d'accéder rapidement à des informations parmi un stock d'informations qui grandit de façon exponentielle.

B. L'industrie

L'industrie de la téléréférence est dominée par quatre types de participants: les producteurs, les distributeurs en accès direct (appelés communément "serveurs"), les services intégrés (qui font la production et la distribution) et les usagers. On pourrait ajouter les spécialistes de l'information ou revendeurs, de même que les grands transporteurs (DATAPAC au Canada, TYMNET et TELENET aux États-Unis, EURONET en Europe, etc.).

La demande s'accroît de 30 à 40% par an depuis plusieurs années et elle continuera de s'accroître à ce rythme pour les raisons suivantes:

- les logiciels d'interrogation continueront de s'améliorer. Des interfaces éviteront que l'usager ait à apprendre les protocoles des divers distributeurs. L'usager aura de moins en moins besoin d'intermédiaire pour accéder à l'information, ce qui contribuera d'autant à diminuer les coûts;

- le nombre de fichiers s'accroît rapidement et ce, dans tous les domaines. Selon une étude de Cuadra Associates couvrant le monde entier, quelque 179 compagnies offraient 1 028 fichiers vers la fin de 1981. Ces mêmes compagnies faisaient part d'un accroissement de 25% en nouveaux usagers pour le second semestre de 1981 seulement;

- l'explosion de l'information;

- les nouveaux diplômés sont familiers avec cette technologie et s'en serviront plus volontiers;

- on prétend que les gestionnaires et les professionnels peuvent accroître sensiblement leur productivité à partir de la télérérence;

- la participation de l'industrie à la formation des usagers. LOCKHEED en Californie et la MIDIST (Mission interministérielle de l'information scientifique et technique) en France vont même jusqu'à former des étudiants.

C. Le marché

Les rares données disponibles s'appliquent aux États-Unis, où les revenus étaient de 638 millions $ en 1980 et où le pourcentage de croissance continuera de se maintenir aux alentours de 36% par an pour donner des revenus de tout près de 3 milliards $ en 1985. Ceci

ne s'applique qu'aux fichiers d'intérêt public accessibles via les grands transporteurs, sans compter les systèmes de gestion de base de données et les fichiers d'intérêt privé.

On distingue deux grands types de fichiers, soit les fichiers de références, qui réfèrent les usagers à une autre source (document, individu, organisation), soit les fichiers source, qui offrent directement accès à l'information. Là encore, on subdivise généralement en fichiers numériques (tels les fichiers de statistiques) et en fichiers de texte complet (journaux, loi, etc). Ce sont les fichiers source et, en particulier, les fichiers numériques qui sont les plus nombreux et les plus utilisés. Mais il y a une nette percée aussi du côté du texte complet.

D. La compétition

Aux États-Unis surtout, la compétition est très féroce. Certains fichiers sont stockés chez plusieurs distributeurs. Par ailleurs, en Europe, les pays réunis sous EURONET résistent énergiquement contre l'envahisseur américain.

Au Canada, le serveur le plus important est l'Institut canadien de l'information scientifique et technique, sis à Ottawa et rattaché au Conseil national de recherche.

Par ailleurs, les autres développements les plus importants sont en Ontario: Infomart dans le domaine du vidéotex, I.P. Sharp Associates avec plus de 20 fichiers, QL Systems Ltd avec une quarantaine de fichiers dans le domaine de la justice surtout, et UTLAS pour ce qui est de fichiers catalographiques (ceux constitués par les bibliothèques).

Au Québec, les développements sont embryonnaires sauf peut-être pour ce qui est du Financial Research Institute, un organisme privé autrefois financé par le gouvernement fédéral et qui dessert la communauté financière.

Par ailleurs, les accords internationaux se font très nombreux. Ainsi, le New York Times Information Service et Info Globe font la commercialisation des fichiers de l'autre dans leur pays respectif.

Enfin, il y a un fort mouvement d'intégration verticale, soit à partir d'acquisitions, soit à partir d'associations. McGraw-Hill, par exemple, un nouvel arrivant dans le domaine de la télérèférence, a acquis dernièrement Data Reisources Inc. sans doute à cause de l'expertise de cette dernière en informatique et en prévisions économiques. McGraw-Hill ne faisait que suivre un mouvement déjà amorcé par les éditeurs en se tournant vers la télérèférence. En effet, sept des dix plus importants éditeurs d'information commerciale font de la distribution en accès direct.

Dans un autre ordre d'idée, même s'il y a d'autres technologies à l'horizon tel le vidéodisque, la télérèférence dans son ensemble n'aura aucun concurrent sérieux avant 1986 au plus tôt.

E. Entente entre les producteurs et les distributeurs

Il y a trois types d'entente entre les producteurs de fichiers d'intérêt public et les distributeurs:

- Achat: le distributeur paie le fichier et garde tous les revenus de la télérèférence. Ordinairement, le montant est minime et ce type d'entente se fait pour certains fichiers du secteur public, tels ERIC, AGRICOLA et les fichiers du recensement américain.

- Droit de diffusion et royautés: le distributeur paie un droit de diffusion et chacun a des revenus de la diffusion. Ce type d'entente se produit pour les fichiers très utilisés, tels Chemical Abstracts et Engineering Index.

- Royautés: c'est l'entente la plus populaire. Le producteur cède le fichier et reçoit des royautés à partir des heures de connexion et des imprimés en différé.

Par ailleurs quand le distributeur juge qu'il ne pourra couvrir ses frais à cause de la faible demande pour un fichier, il considérera celui-ci comme un fichier privé, en ce sens que le producteur paiera pour le stockage et l'utilisation, mais gardera tous les profits.

F. Facturation des usagers

Les distributeurs envoient ordinairement la facture globale à l'usager, ce qui comprend: les heures de connexion , les impressions en différé, les frais de télécommunication et les royautés. La plupart des distributeurs ont aussi des options supplémentaires, telles la recherche automatique sur certains fichiers quand il y a des ajouts et la commande en ligne de documents primaires.

Pour plusieurs distributeurs, tel LOCKHEED, la facturation de l'item "Heures de connexion " est un montant fixe. Pour d'autres, tel Bibliographic Retrieval Services Inc. de la région de New York, il y a un abonnement annuel qui donne droit à un certain nombre d'heures de connexion. Les tarifs varient selon le nombre maximum d'heures allouées. Pour d'autres enfin, tel le Financial Research Institute, il y a un abonnement annuel qui donne droit sans restriction à l'ensemble des fichiers. Ce dernier a aussi un service de programmation pour les usagers qui veulent faire exécuter des compilations spéciales, en sus évidemment de l'abonnement annuel.

2.2 LA PLACE DE L'ANGLAIS

Même au Québec, les chercheurs produisent surtout en anglais leurs écrits scientifiques et techniques. Ainsi, l'anglais domine dans une proportion de 83% relativement aux articles publiés par les chercheurs de l'Institut national de la recherche scientifique, de l'École polytechnique, de l'Institut Armand-Frappier, de l'Institut de recherches chimiques, de l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec et du Centre de recherches mathématiques de l'Université de Montréal (1).

Cette prédominance de l'anglais est encore plus forte du côté de la téléréférence. "Près de 90% des systèmes documentaires, de par le monde, sont en anglais" (2).

Selon Iljon (3), sur 337 bases de données disponibles en 1972 (4):

- 10% (36) étaient en allemand;
- 10% (34) étaient en français;
- 4% dans d'autres langues (russe, japonais...);
- 76% en anglais.

En 1977, sur un total de 362 bases disponibles, les États-Unis en avaient produit 208 (contenant 58 millions de références) contre 154 pour les autres pays (contenant 13 millions de références) (5).

(1) DRAPEAU, Arnold J., "L'anglais domine dans 83% des publications au Québec", Nouvelles universitaires.
(2) IBID.
(3) ILJON, A., "Scientific & Technical Data Bases in a Multilingual Society", On Line Review, vol. 1, no 2.
(4) ASLIB & EUSIDIC, "Data bases in Europe-European Users Series", A Tomberg, Aslib, 1976.
(5) WILLIAMS, Martha, "1977. Data bases & on line statistics", Bulletin of ASIS, vol. 4, no. 2, déc. 1977.

On remarque à ce sujet que le volume moyen de références contenues dans les bases produites hors U.S.A. est très nettement inférieur à celui de bases américaines. Les bases américaines sont donc généralement beaucoup plus vastes que les autres bases.

Dans la catégorie des grandes bases (plus de 100 000 références), sur 18 bases, 15 utilisent l'anglais; les 3 autres sont française, japonaise et russe.

Ce phénomène s'explique aisément par l'avance qu'ont prise les U.S.A. dans la création et la diffusion de bases de données.

Si on ajoute à cela que le marché américain a atteint une certaine maturité avant tous les autres et qu'il représente grossièrement 70% du marché mondial de l'information, il n'est pas étonnant que l'anglais soit la langue dominante de cette industrie.

On prétend même que 99% des recherches documentaires sont faites en anglais. Cette influence se fait sentir sur la production de bases multilingues. On constate, en effet, qu'aucune base américaine (y compris celles qui sont diffusées en Europe) n'est accessible dans une autre langue que l'anglais.

C'est le cas de:

- TITUS (Institut Textile de France) disponible en français, anglais, allemand, espagnol;
- IRRD (International Road Research Documentation): français, anglais, allemand;
- SABIR Cancernet (Institut Gustave-Roussy France): français, anglais, allemand, polonais, espagnol;
- CRGDOC (Centrum Voor Rechtsdocumentatie, Belgique): allemand, français, anglais;
- PASCAL (CNRS France) dont certaines sections sont accessibles par des mots-clés anglais.

Certaines bases américaines ne traduisent pas les titres de références étrangères (c'est le cas de Compendex, Agricola, Georef, Eric...).

Avec le développement du marché européen, il est difficile de penser que la suprématie de l'anglais dans cette industrie va diminuer pour trois raisons:

a) parce que l'anglais est le "latin du XXe siècle", autrement dit le langage le plus employé au niveau mondial pour véhiculer la science et la technique;
b) parce que le langage de l'informatique est l'anglais et que la plupart des procédures (ou des logiciels) d'interrogation des systèmes européens sont en anglais (ou multilingues);
c) parce que la tendance au niveau européen est de développer des bases multilingues (langue d'origine et anglais) afin d'avoir une plus large diffusion.

2.3 LES BANQUES DE LANGUE FRANÇAISE

A. Les banques québécoises

Celles diffusées par Informatech:

- RADAR (propriété de la Bibliothèque nationale du Québec et produite par Microfor Inc.): répertoire analytique d'articles de revues du Québec à partir du dépouillement de 150 périodiques québécois qui recouvrent de nombreuses disciplines du savoir;

- ENVIRODOQ (propriété du service de Protection de l'Environnement du gouvernement du Québec et produite par Informatech et Microfor Inc.): répertoire de tous les relevés d'inventaires touchant à l'environnement québécois et publiés par les ministères et organismes gouvernementaux; inventaire des évaluations environnementales, des rapports d'impact et toute autre étude sur l'environnement qu'il s'agisse du domaine biophysique ou socio-économique;

- BIBLIOCOM (produite par et propriété de l'Institut international des communications): bibliographie internationale de la documentation en langue française sur la communication où sont répertoriés des articles de revues spécialisées, des livres, rapports de recherche et autres publications d'organismes;

- HISCABEQ (propriété de l'équipe de bibliographie de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française et produite par cette dernière et Microfor Inc.): bibliographie d'Histoires du Québec et du Canada, comprenant à la fois des titres signalés dans la Revue d'histoire de l'Amérique française, mais

aussi des références à des textes et brochures, articles de périodiques, thèses, textes miméographiés, etc.;

- URBADOQ (produite par et propriété d'Informatech): banque sur l'urbanisme et l'aménagement comprenant des références à des articles de 80 revues spécialisées.

Celles diffusées par un serveur étranger:

- FRANCE-ACTUALITÉ (propriété de Microfor Inc. et diffusée par l'Agence spatiale européenne): citations et résumés des quotidiens Le Monde, L'Humanité, Le Figaro et Le Matin de Paris; des hebdomaires Le Point et Le NouvelObservateur; du mensuel Le Monde Diplomatique.

- QUÉBEC-ACTUALITÉ (propriété de Microfor Inc. et diffusée jusqu'à récemment par System Development Corporation): actualité québécoise et canadienne des quotidiens de langue française, en particulier Le Devoir, La Presse et Le Soleil.

- ENVIRONNEMENT (propriété d'Environnement-Canada, produite par WATDOC et diffusée par QL Systems): citations en français de documents de langue française. Elle est un complément de la banque CANADIAN ENVIRONMENT.

Celles constituées par les bibliothèques (les banques catalographiques):

Le Québec compte environ 2 000 services documentaires dans le secteur public gérant un patrimoine bibliographique de plus de 30 millions de documents (données de 1978).

Les bibliothèques universitaires, les principales bibliothèques gouvernementales et certaines bibliothèques spécialisées, telle celle de l'Hydro-Québec, ont des fichiers ordinolingues de leurs collections.

Banques ordinolingues potentielles:

Lors d'une étude commandée par le ministère des Communications en 1980, Microfor Inc. avait identifié une quarantaine de banques québécoises d'intérêt pour un éventuel serveur québécois. Informatech a retenu les 21 fichiers identifiés ci-après, comme étant d'intérêt plus immédiat et a fait des représentations auprès des intéressés.

569901

Nom de la banque (producteur)	Domaine	Nombre de documents initiaux (accroissement annuel)	Date projetée pour la diffusion
Banque d'information industrielle (CRIQ)	Entreprises manufacturières du Québec	8 500	1983
Choix (Centrale des bibliothèques)	Monographies de langue française et documents audio-visuels	185 000 (16 000)	1983
Québec-Actualités (Microfor)	Articles du Devoir, de La Presse et du Soleil	250 000 (24 000)	1983
Éduq. (Ministère de l'Éducation)	Recherche en éducation	1 000 (1 000)	1983
Simbo (École québécoise du meuble et du bois ouvré)	Industrie du meuble et du bois ouvré	3 500 (2 500)	1983
Jurisprudence (Soquij)	---	5 000 (2 500)	?
Lois et règlements du Québec (Soquij)	---		
Répertoire d'études économiques et commerciales (CRIQ)	Études produites par des bureaux de consultants en administration et des ministères gouvernementaux	600 (300)	1983

/16

Nom de la banque (producteur)	Domaine	Nombre de documents initiaux (accroissement annuel)	Date projetée pour la diffusion
Domyno (Université du Québec à Chicoutimi)	Inventaire des connaissances sur le Nord québécois	6 000 (?)	?
Publiq (Ministère des Communications)	Documents officiels du gouvernement du Québec	3 000 (3 000)	1984
BIDA (Université de Sherbrooke)	Technologie et économie de l'amiante	5 000 (1 500)	?
Livre et lecture au Québec (Institut québécois de la recherche sur la culture)		8 000 (?)	1984
Onoma (Commission de toponymie du Québec)	Toponymie du Québec	200 000 (?)	1983
Personnes handicapées (Office des personnes handicapées du Québec)		3 000 (1 000)	1984
Jeux et jouets (Centrale des bibliothèques)	Index de jouets et jeux éducatifs	200 (100)	1984
Matériathèque (Hôpital Ste-Justine)	Matériel didactique et thérapeutique pour les enfants		1983
Disques (A.D.I.S.Q.)	Catalogue des disques canadiens disponibles	39 000 (?)	1984

Nom de la banque (producteur)	Domaine	Nombre de documents initiaux (accroissement annuel)	Date projetée pour la diffusion
Livres disponibles (Biblio-Informatico)	Liste des livres disponibles de langue française des auteurs et des éditeurs canadiens	13 500 (-)	1984
Santé-sécurité au travail (C.S.S.T.)		4 500 (3 000)	1984
Géodoc (Ministère d'Énergie et Ressources du Québec)	Rapports de cies minières, publications du ministère	44 000 (2 000)	
Toxico (Centre hospitalier de l'Université Laval)	Toxicologie industrielle	3 000 (?)	?

B. Les banques françaises

Depuis la fin des années 1970 surtout, la France a investi beaucoup dans la production et la diffusion de banques ordinolingues d'information documentaire.

Répertoire des banques de données:

Il y a deux ans, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris publiait son "Répertoire des bases et banques de données françaises en 1980", qui identifiait quelque 79 fichiers couvrant les domaines suivants:

- industries mécaniques, métallurgie, ingénierie: 5 fichiers
- électricité, électronique, informatique: 5
- énergie, pétrole, énergie nucléaire: 9
- papier, textile: 2
- bâtiments, travaux publics, urbanisme, transports: 7
- environnement, pollution: 1
- industries alimentaires, agriculture: 4
- géologie, océanographie, espace: 6
- physique, chimie: 4
- médecine, santé, pharmacie: 3
- brevets, transfert de technologie: 4
- normes: 2
- économie, commerce, statistiques, gestion: 11
- information juridique: 3
- travail-sécurité, ergonomie, emploi: 2
- politique, actualité, presse: 4
- pluridisciplinaire: 4

Par ailleurs, depuis 1979, la Mission interministérielle de l'information scientifique et technique (MIDIST) subventionne la création de tels fichiers. En 1980, par exemple, suite à un appel aux propositions "banques de données", sur 130 propositions reçues, 21 ont été retenues pour recevoir une aide de la MIDIST. Elles se répartissent dans les domaines: médecine, agriculture, ressources naturelles, équipement, transport, services économiques et sociaux, pays en voie de développement, propriétés physico-chimiques des substances et matériaux, sciences humaines.

Accords d'Informatech concernant la commercialisation des services Télésystèmes-Questel

Informatech a signé, en avril 1982, deux accords avec Télésystèmes, une importante entreprise française, portant sur la commercialisation des services Questel et sur le développement conjoint du logiciel Questel.

Par l'accord de commercialisation, Informatech agit comme distributeur au Canada des services d'interrogation de banques de données de Télésystèmes-Questel. Concernant cet accord, le ministère des Relations extérieures de France a accepté de subventionner les coûts de communications transatlantiques et le coût d'accès aux banques elles-mêmes.

Cela donne aux Québécois un accès privilégié à quelque 10 millions d'informations enregistrées dans une trentaine de fichiers tels:

- informations scientifiques et techniques,
  - EURECAS, (CHEMICAL ABSTRACTS), base consacrée à la chimie et à la biochimie, interrogeable aussi bien par le texte que par les structures ou sous-structures de 5 000 000 composés chimiques;
  - CNRSLAB, laboratoires et équipes de recherche financés par le CNRS;

. IALINE, relative aux industries agricoles et alimentaires;
. PASCAL, multidisciplinaire, couvrant les sciences physiques et de l'ingénieur, chimie pure et appliquée, sciences de la vie, sciences de la terre;
. EDF-DOC, production, transport et distribution d'électricité-applications à l'environnement;
. TELEDOC, télécommunications;

- informations techniques et réglementaires,
. INPI-1, brevets publiés et déposés en France;
. INPI-2, toutes les demandes européennes de brevets publiées ainsi que les EURO-PCT;
. NORIANE, normes et projets de normes-réglementations;

- informations économiques et sociales,
. ESSOR, annuaire des entreprises françaises industrielles;
. FRANCIS, sciences humaines, sciences sociales;
. URBAMET, urbanisme, environnement, transports;

- informations politiques et juridiques,
. LOGOS, discours des personnalités politiques françaises, actualité politique, économique et sociale française, chronologie politique;
. LEX, lois et décrets parus au Journal Officiel.

2.4 LE MARCHÉ

. Croissance annuelle/banques non catalographiques: environ 30%
. Québec: 10 000 heures en 1979; 36 500 heures en 1984
. Canada: 40 000 heures en 1979; 142 000 heures en 1984

La majeure partie de ces heures sont dépensées aux États-Unis (entre 75 et 80%). Cependant, le potentiel local n'est pas négligeable:

A. Mise en disponibilité de banques québécoises

Si la quarantaine de banques non catalographiques déjà identifiées par Microfor Inc. étaient accessibles, on estime la demande entre 5 000 et 10 000 heures d'interrogation par année.

B. Traitement au Québec des notices catalographiques

Si les notices catalographiques produites au Québec étaient rendues disponibles ici, on estime, à moyen terme, le volume d'interrogation à environ 5 000 heures par année.

2.5 LES UTILISATEURS

A. Utilisateurs actuels et potentiels

"La population potentielle pour les demandeurs d'informations susceptibles d'utiliser la téléréférence représente à peu près 6% de la population totale du Canada.

Le facteur d'utilisation actuel est d'environ 1 pour 12 (autrement dit un usager potentiel sur douze fait actuellement au moins une recherche automatisée par an)." (1)

Si l'on applique ces données au Québec, cela donne:
- population québécoise actuelle: 6 300 000
- potentiel total de demandeurs: 378 000
- demandeurs (ou usagers) actuels: 31 500

Une autre étude (2) avait plutôt situé cette demande actuelle à 50 000 usagers.

B. Heures d'interrogation des centres de service québécois selon les segments du marché

Selon des études (3 et 4) et tel qu'indiqué dans le tableau qui suit, ce sont les entreprises privées qui seront bientôt et de loin

(1) LARRAMENDY, F.X. et MACHUN, J. Ph., "Étude préliminaire: les bases de données francophones sur les marchés canadien, américain et mexicain", avril 1980.
(2) RIOUX, Jean-Louis, "L'utilisation des banques d'information documentaire au Québec", Rapport produit pour le Bureau central de l'informatique, décembre 1980.
(3) RIOUX, Jean-Louis, op. cit.
(4) INFORMATECH FRANCE-QUÉBEC, "Plan marketing", 1980.

les plus importants utilisateurs des centres de service québécois, alors que jusqu'à récemment les établissements d'enseignement et la Fonction publique canadienne étaient aussi parmi les principaux utilisateurs.

Tableau 1. COMPARAISON DES HEURES D'INTERROGATION DES CENTRES DE SERVICE QUÉBÉCOIS POUR LES ANNÉES 1979 ET 1983 SELON LES SEGMENTS DU MARCHÉ.

Types de données / Segments du marché / Années	Nombres		Pourcentages	
	1979	1983	1979	1983
Entreprises privées	8 249	49 890	28,4	58,9
Entreprises publiques et parapubliques	3 576	8 982	12,3	10,6
Universités, collèges, écoles	7 785	11 398	26,8	13,4
Fonction publique québécoise	1 197	2 482	4,1	2,9
Fonction publique canadienne	8 193	11 994	28,3	14,2
Totaux	29 000	84 746	100,0	100,0

C. Habitudes d'utilisation (1)

Les intermédiaires (à 95% des bibliothécaires) jouent un très grand rôle: 90% des recherches effectuées le sont en mode délégué (l'intermédiaire prépare la recherche seul pour le demandeur) ou en mode conjoint (demandeur et intermédiaire préparent la recherche ensemble).

Le taux d'implication de l'intermédiaire dans la décision pour le choix d'utiliser tel ou tel système est de 75%. Il est également de 75% pour la décision d'intégrer une base plutôt qu'une autre.

Conséquence: pour l'introduction d'un nouveau système ou d'une nouvelle base, c'est d'abord l'intermédiaire, c'est-à-dire le bibliothécaire, qu'il faut convaincre.

Exactement comme sur le marché américain, les bibliothécaires ont tendance à n'ut[illegible] voire deux systèmes, et à concentrer leurs recherches [illegible] 3 ou 4 bases bibliographiques.

(1) LARRAMENDY et [illegible]CHUN, op. cit.

2.6 LES INTERVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Le Livre blanc sur la recherche scientifique avait souligné que "plusieurs milieux et le gouvernement lui-même déplorent que les chercheurs et le public en général ne disposent pas d'un meilleur accès à la documentation québécoise, c'est-à-dire à l'information scientifique et technique produite au Québec ou sur le Québec; ne doit-on pas encore passer par des banques non québécoises et souvent incomplètes pour obtenir des informations concernant des recherches menées au Québec ou sur le Québec? Certes, des efforts sont déjà entrepris pour corriger cette situation; citons, à titre d'exemples, ENVIRODOQ, MISCABEC, certaines banques du Centre de recherche industrielle du Québec (C.R.I.Q.) et le projet du ministère de l'Éducation concernant les recherches québécoises en sciences de l'éducation. Dans le même esprit et en vue d'une action plus globale, le gouvernement est disposé à confier à un organisme existant ou à créer le mandat de colliger et de diffuser l'ensemble de l'information scientifique et technique québécoise. Un tel organisme, qui pourrait avoir des attaches publiques et privées - donc, être de statut mixte - serait chargé d'assurer l'accès à toute l'information scientifique et technique proprement québécoise, que celle-ci provienne des milieux industriels, universitaires ou gouvernementaux; il devrait aussi s'occuper de la diffusion à l'étranger de l'information scientifique et technique québécoise. Rien n'interdit de penser que cet organisme puisse éventuellement assumer des responsabilités beaucoup plus vastes en matière d'accès à l'information, notamment la constitution et la gestion d'un serveur central québécois. L'objectif immédiat envisagé ici est cependant plus limité et plus modeste et ne concerne que l'information scientifique et technique proprement québécoise." (1)

---

(1) Gouvernement du Québec, "Un projet collectif - Énoncé d'orientations et plan d'action pour la mise en oeuvre d'une politique québécoise de la recherche québécoise", Éditeur officiel, 1980.

Depuis ce temps, des efforts ont été faits pour faire d'INFORMATECH l'assise du serveur québécois. On se rappellera que l'origine du Centre québécois de banques d'information scientifique et technique (Informatech) remonte à 1966. Cette société portait alors le nom officiel de Centre de diffusion de la documentation scientifique et technique française au Québec, mais s'est fait graduellement connaître comme Informatech France-Québec. Le changement de nom, de mandat et d'organisme tuteur est survenu en avril 1981.

Informatech est, depuis sa création, une société à but non lucratif. Son financement provenait auparavant à parts égales des gouvernements français et québécois. Son conseil d'administration reflétait cet état de chose. Depuis sa transformation, Informatech est devenu une société entièrement québécoise sous la tutelle du ministre des Communications. Cependant, le Ministère français des relations extérieures continue à s'y intéresser en contribuant à son financement et en soutenant ses projets.

L'ancien mandat d'Informatech portait sur la diffusion de la documentation technique et scientifique française au Québec. Les moyens utilisés comprenaient non seulement un service de téléréférence, mais aussi des services tels que la publication de bulletins signalétiques, l'organisation de colloques, la distribution de films de formation, etc.

Le mandat actuel d'Informatech correspond à la volonté de recentrer et développer son activité autour de la téléréférence et des services connexes. Ce mandat porte sur:

a) la diffusion de banques d'information documentaire françaises et québécoises au Québec;
b) la diffusion de l'information documentaire québécoise à l'étranger;
c) le développement de banques ordinolingues au Québec.

Le 17 février 1982, le Conseil des ministres décidait, à la suite du mémoire daté du 23 décembre 1981, présenté par le ministre des Communications et portant sur la diffusion de l'information documentaire,

1- d'accepter que le mandat confié à Informatech soit:
   a) d'assurer la diffusion de l'information documentaire française et québécoise au Québec,
   b) d'assurer la diffusion de l'information documentaire québécoise à l'étranger,
   c) d'assurer la mise en marché des banques françaises et québécoise Québec,
   d) d'offrir des services-conseils pour le développement des banques ordinolingues,
   e) de proposer, au ministre des Communications, les modalités de participation de l'entreprise privée à la diffusion des banques documentaires au Québec;

2- de prévoir que la Direction générale de la Coordination interministérielle du ministère des Communications:
   a) soit responsable de la coordination du développement et de la diffusion des banques d'information documentaire gouvernementales,
   b) fasse rapport sur les modalités de diffusion et de création des banques gouvernementales et des banques catalographiques constituées par les bibliothèques, avant l'automne 1982;
   (...).

3. ÉTAT DE LA SITUATION CONCERNANT LES BANQUES DE DONNÉES ORDINOLINGUES DESTINÉES AU GRAND PUBLIC

3.1 LES APPLICATIONS ACTUELLES DU VIDÉOTEX

Au Québec à la fin de 1981, "l'unique projet-pilote d'envergure impliquait 80 foyers équipés gratuitement de terminaux Télidon à clavier restreint reliés à l'ordinateur de Bell situé à Toronto où se déroule le vrai test avec 400 terminaux. L'expérience porte sur une application limitée n'impliquant que des banques d'information déjà disponibles sur papier (vidéotex de conception étroite des années '70). Les fournisseurs d'information principaux sont: Édimédia (le Soleil), la Banque Royale, Statistique Canada, Environnement Canada, Eaton, Steinberg et Télé-Direct (filiale de Bell s'occupant des "Pages Jaunes"). Les grandes catégories d'information accessible sont les nouvelles (actualité, sports, météo, loterie, bourse), des listes (horaires de télévision, restaurants, activités culturelles et sportives, information pour les touristes), la consommation (annonces classées, spéciaux des commerces), l'emploi (demande et offre), la vie communautaire, la politique municipale, les avis publics." (1)

(1) PARENT, Richard, "Les équipements de communications des ménages québécois - A l'orée de la télématique", Étude réalisée dans le cadre du programme de recherche prospective du ministère des Communications, juin 1982.

Une deuxième expérience pilote est "celle menée par Télécâble Vidéotron et qui utilise comme on peut le deviner le câble pour relier les abonnées à des services d'information vidéotex. L'originalité de ce projet réside évidemment dans l'utilisation du câble, mais sur le plan du contenu, on retrouve également des caractéristiques différentes. Télécâble Vidéotron veut permettre un accès immédiat par mots-clés et développer à cette fin de nouvelles approches pour les banques d'information tout en retenant l'approche actuelle.

De plus, Télidon fera partie d'un ensemble de services que va offrir Télécâble Vidéotron, services qui comprennent entre autres la télé- [illegible] télédistribution de logiciel, les services [illegible] maladie) et la lecture des compteurs (eau, électricité, gaz).

Télécâble Vidéotron compte également sur des fournisseurs d'information parmi lesquels on retrouve La Presse, Microfor et Statistique Canada.

En plus des fournisseurs d'information, Télécâble Vidéotron utilise des ressources de l'Université de Montréal, de l'École polytechnique et de l'Hydro-Québec pour mettre au point ces nouveaux services." (1)

"Le développement du vidéotex est plus avancé en Ontario où l'Office de télévision éducative mène des expériences sur l'enseignement assisté et géré par ordinateur et en mettant à profit les équipements d'usagers et de fournisseurs d'information du système Télidon.

---

(1) FORTIN, Jean-Yves, "Télidon et la francophonie", comptes rendus de la neuvième conférence canadienne des sciences de l'information, avril 1982.

L'OTEO invite les professeurs de collèges et d'universités à préparer des cours pour l'enseignement assisté par ordinateur. La présence du gouvernement fédéral à Ottawa et une communauté de vues plus aisée du ministère fédéral des Communications avec ses partenaires ontariens, ainsi qu'une plus forte activité de recherche de Bell Canada en Ontario expliquent partiellement cet état de fait.

Le Manitoba mène une expérience-pilote originale en milieu rural avec les agriculteurs et offre en location le terminal Télidon pour près de 50 dollars par mois. Il y a d'autres projets-pilotes quelques autres provinces.

Deux services de courrier électronique sont ou vont bientôt être offerts au Canada: "Envoy 100" de Bell Canada, et un service de "Télépost" (avec CNCP) et "Intelpost" (avec Téléglobe) amélioré de la nouvelle Société des Postes du Canada (Dwyer, 1981)." (1)

(1) PARENT, Richard, op. cit.

3.2 L'AVENIR DU VIDÉOTEX (1)

Le gouvernement fédéral a mis beaucoup de fric (au moins 50 millions depuis 1977 environ) sur Télidon, ainsi que Bell et d'autres intérêts ontariens comme Infomart et le gouvernement ontarien plus récemment. Ceux qui ont la responsabilité du développement de Télidon au gouvernement fédéral sont fortement influencés par l'exemple du système britannique, Prestel, qui a de moins beaux graphiques, mais dont le développement est le plus ancien. Or, Prestel a montré qu'il ne fallait plus viser directement le public avec le concept de vidéotex des années '70 (consultation des banques de données pour informations disponibles sur papier) selon l'analyse de Campbell et Thomas (1981). (2)

Selon ces auteurs, le vidéotex va d'abord se développer grâce à des applications spécifiques dans le monde des affaires là où des avantages comparatifs pourraient exister par rapport à des moyens traditionnels (kiosques d'information, services de renseignements, brochures, pamphlets, annuaires); puis le développement se ferait par des services de transaction pour les vendeurs et agents (voyages, immobiliers etc.), puis par des systèmes d'information et de communication pour les bureaux (courrier électronique, services d'information spécialisés aux abonnés, etc.); les services rendus possibles par ces développements pourraient être offerts gratuitement aux foyers, secteur par secteur, et le marché grandirait vite quand le coût des terminaux aura pu être réduit et que le paiement et le courrier électroniques seront parmi les services offerts; la gratuité d'un grand nombre de transactions serait favorisée du fait que ce nouveau mode permettrait des économies de coût par rapport aux systèmes antérieurs d'offre des services. Le placement de terminaux à

(1) PARENT, Richard, op. cit., p. 98 à 101.
(2) CAMPBELL, James A. et THOMAS, Hilary B., "The videotex marketplace. A theory of evolution", Telecommunications Policy, juin 1981, pp. 111-120.

la disposition du public est un atout important dans une telle stratégie de pénétration à moyen terme (5 - 6 ans).

Cette vision semble de plus en plus partagée au Canada par Infomart (voir Marble, 1981) (1) qui est notamment impliqué dans le projet manitobain avec le monde agricole, par Bell Canada qui place des terminaux dans les centres d'achat et ses "télé-boutiques", et les gouvernements fédéral et ontarien qui font comme Bell sur ce point (notamment dans les "Bureaux de service Canada", un peu l'équivalent de Communication-Québec).

Cette prise de conscience que la beauté des graphiques est une question moins importante pour le terminal domestique que la capacité de transactions a été faite par les responsables de Télidon selon Videoprint (octobre '81): la R & D est en voie de produire un terminal avec clavier complet, un système de "pages d'action" pour l'accomplissement de transactions, un dispositif d'envoi-emmagasinage-réception de messages d'une capacité d'une centaine de "pages". Selon cette revue, c'est la seule voie raisonnable à suivre, mais l'auteur s'étonne que les responsables du développement de Télidon n'en fassent pas la promotion plus activement, mais continuent de mettre l'accent sur la capacité graphique. Les Français (Télétel) sont louangés pour leur clairvoyance quant au besoin d'un clavier alphanumérique complet contrairement au clavier limité de tant d'autres expériences où un clavier simple est le modèle largement dominant malgré les restrictions ainsi imposées aux services possibles et à la valeur ajoutée qu'ils constituent dans différentes sphères d'applications. La revue encourage le développement en priorité des services de télé-achat et de paiement!

(1) MARBLE, Peter, "The home videotex illusion", Computing Canada, 20 août 1981, p. 7.

Les prévisions les plus récentes sur la pénétration de terminaux dans les foyers, qui ne sont pas outre mesure justifiées mais qui constituent un peu le consensus à Toronto et à Ottawa, sont qu'ils pourront être achetés entre 175 et 400 dollars en 1985 et que jusqu'à 400 000 terminaux (principalement Télidon) seront en usage dans les foyers; ils seraient adoptés d'abord par les personnes travaillant à la maison (affaires, recherche), les amateurs d'informatique, les handicapés et en particulier les sourds, puis le marché s'élargirait au grand public à partir de 1985 environ.

Concluons cette partie par le sommaire d'une autre partie du texte de Campbell et Thomas qui présentent les facteurs qui rendent inévitable, selon eux, la pénétration dans les foyers du terminal de télématique:

- augmentation du coût du travail et de la distribution en même temps que diminution du coût de l'électronique et particulièrement en informatique;

- des presssions nombreuses en faveur de la télématique au foyer seront exercées par le monde des affaires et des gouvernements, par les manufacturiers d'électronique, par des vendeurs, les banques, les organisations qui envoient des factures afin de rendre les mêmes services à des coûts moindres que selon les façons de faire actuelles;

- l'intérêt des consommateurs n'est pas dû au besoin d'un plus grand volume d'information, mais à la capacité accrue de choisir et d'obtenir une réponse immédiate avec le moins de difficulté possible, cela pouvant avoir un prix comme le monde des affaires l'a déjà appris et accepté; l'intérêt des consommateurs dépend aussi des possibilités de recevoir des messages à domicile pendant leur absence, d'envoyer des messages à quelqu'un difficile

à joindre au téléphone, ainsi que l'opportunité de se divertir avec les jeux vidéo par exemple;

- au plan symbolique, un certain statut social semble devoir être attaché aux foyers équipés d'un terminal comme marque d'autonomie et de liberté de contact avec l'extérieur (selon études faites au Canada et en Grande-Bretagne);

- l'augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail et du nombre de familles monoparentales contribuent à rendre le temps plus précieux et à une augmentation du loisir et du matériel éducatif à la maison.

4. PROBLÉMATIQUE

4.1 CONCERNANT LES BANQUES SPÉCIALISÉES

Ce sont les auteurs de l'Informatisation de la société (1) qui ont le mieux, nous semble-t-il, dégagé les défis à la souveraineté nationale et culturels posés par l'utilisation des banques de données étrangères.

Lors d'une entrevue (2) qu'il accordait, Alain Minc déclarait que "les banques de données se développent à une très grande rapidité et, pour des raisons tout à fait évidentes, d'abord aux États-Unis. Qu'un industriel français de la chimie, de la résistance des matériaux ou de la télématique, aille chercher des données aux États-Unis, dès lors que l'accès est peu coûteux, facile et sans risque de blocage, ce qui est souvent la forme involontaire du blocus, nous paraît une bonne chose. Nous disons, en revanche, qu'il y a des domaines où se développent des banques de données qui touchent de près à la mémoire culturelle d'un État et d'un pays et qu'à ce plan se pose la vraie question. J'en voudrais deux exemples pour illustrer ce propos. Le premier, c'est la banque de données du New York Times. Le jour où tous les journaux français seront branchés sur la banque de données du New York Times (ce qui va se faire dans cinq ans environ) le journaliste du Petit Bleu des Côtes-du-Nord, quand il voudra faire un article commémoratif du départ du général de Gaulle, n'aura qu'à pianoter pour obtenir, aussitôt, des extraits de presse du New York Times et du Washington Post. Les sources françaises d'informations, dans la banque de données du New York Times

(1) NORA, Simon et MINC, Alain, "L'informatisation de la société - Rapport à M. le Président de la République", La documentation française, janvier 1978.

(2) Entrevue accordée à Jacques Michel pour le compte de la revue Antennes du ministère des Communications, 15-16, 1979.

sont de 4%. Il est certes intéressant d'avoir le point de vue du Washgington Post sur le départ du général de Gaulle, mais il serait inquiétant de n'avoir que ce seul point de vue. Aussi disons-nous qu'il faut avoir à côté, et non à la place, des banques de données françaises.

Autre exemple: aujourd'hui, quand vous voulez avoir des renseignements sur Thermidor (1), en vous adressant à la banque de données Lockheed, qui est la meilleure banque de données historiques, vous obtenez des données soviétiques. Ce phénomène est très intéressant, mais il ne faut pas que ce soit un monopole. Or, la dimension fait que ces banques sont rentables aux États-Unis, alors que le simple jeu du marché, dans ces domaines, ne les rend pas rentables en Europe. Il appartient donc aux États de créer les conditions de la rentabilité nécessaire ou d'en prendre en charge la réalisation à titre de service public.

(Par ailleurs), ce qui compte dans une banque de données, ce sont les catégories de classement. Or, des catégories de classement véhiculent un modèle culturel. Prenons un exemple historique: aujourd'hui les banques américaines sont en train de prendre en charge les registres paroissiaux du Moyen Age français. Ils le feront selon les traditions, intéressantes, de l'école historique américaine, qui classera ces données dans des formes différentes de celles qu'auraient choisies des historiens de l'école des Annales. Il est clair que les travaux de recherche seront menés sur des structures différentes et donc aboutiront à des résultats différents. Il ne s'agit pas du tout de dire que c'est malsain. Une fois de plus, il s'agit de dire: pas de monopole.

---

(1) Journées révolutionnaires qui entraînèrent la chute de Robespierre (27 et 28 juillet 1794).

4.2 CONCERNANT LES BANQUES DESTINÉES AU GRAND PUBLIC

La problématique concernant les banques de données spécialisées ne se pose pas à court terme pour celles destinées au grand public. Nous avons vu en effet que le vidéotex va d'abord se développer grâce à des applications spécifiques dans le monde des affaires, puis par des services de transaction, ensuite par des systèmes d'information et de communication pour des bureaux et enfin par des services au foyer. Les rares banques de données offertes sont déjà disponibles sur papier.

Par contre, le vidéotex présente un certain intérêt du côté des banques catalographiques, alors qu'un accès privilégié à celles-ci à partir des foyers pourrait favoriser une plus grande fréquentation de nos bibliothèques.

Par ailleurs, certains voient dans le vidéotex "une capacité d'unifier la communauté francophone de ce pays (et même) à dépasser les frontières géographiques" (1). D'autres sont moins convaincus, en ce sens que "les minorités francophones subissent (...) les effets d'une tendance vers la différenciation qui pourrait aboutir à leur morcellement (à cause des) deux tendances lourdes et contradictoires (qui) sont à l'oeuvre dans les sociétés modernes: l'une qui accélère sa course vers l'uniformisation, l'autre qui pousse les sociétés à la différenciation" (2).

(1) FORTIN, Jean-Yves, op. cit.
(2) BERTRAND, Guy, DUMAS, Pierre et LAFRANCE, Jean-Paul, "La société de l'information et la survie des minorités francophones", Critère, printemps 1980, numéro 27.

A plus long terme, avec le développement des applications et surtout avec la pénétration des ordinateurs personnels, le même problème se posera peut-être. S'il n'y a actuellement au Québec, selon Michel Cartier de l'UQUAM, que dix à douze mille ordinateurs personnels, il faut bien admettre qu'ils sont surtout d'origine américaine et que les logiciels les accompagnant sont de langue anglaise.

Mais il ne faut pas dramatiser. Il y a des développements au Québec. Dans le domaine du téléenseignement par exemple, il y a les cas suivants:

- une compagnie québécoise détient des droits mondiaux de distribution d'un logiciel didactique, LOGO, qui permet aux enfants de multiples apprentissages dont en particulier la géométrie et d'autres champs des mathématiques. Le produit mis en marché est un disque souple pour les micro-ordinateurs "Apple".

- TELUQ (ou Télé-Université) est membre du consortium Médiatex avec Edimédia (Le Soleil) et Control Data Corporation (CDC), ce dernier étant le producteur du renommé système PLATO. Le consortium vise au développement de services interactifs d'information et de formation grâce aux terminaux domestiques qui seraient selon l'estimation d'un responsable, au nombre de 150 à 200 000 vers 1987 au Québec, et 600 à 700 000 en 1992, seuil de pénétration qui assurerait la rentabilité de Médiatex.

5. LES ATTITUDES AU QUÉBEC

A cause de l'attrait irrésistible des produits américains et européens, Richard Parent dans son "Les équipements de communications des ménages québécois - A l'orée de la télématique" se demande "quelle sera la place de la langue française, comme de toute autre langue que l'anglais, dans le monde des logiciels et banques de données". Il résume les attitudes au Québec de la façon décrite ci-après.

Le Conseil de la langue française publiait en novembre 1981 une recherche sur la "Conscience linguistique des jeunes québécois". Des études menées auprès des étudiants de la fin du secondaire et du collégial ont montré un écart important entre les habitudes de consommation culturelle et les attitudes à l'égard du français et de l'anglais: "Les comportements indiqueraient une valorisation de la culture anglo-américaine alors que les attitudes refléteraient une valorisation de l'identité franco-québécoise". Lise Bissonnette, qui citait cette conclusion, commente ainsi les résultats:

> "(...) l'attachement à l'identité française tient à des motifs traditionnels, quasi sentimentaux avant toute chose, tandis que la 'valorisation de la culture anglo-américaine' tient non seulement au plaisir qu'on trouve à s'assourdir de rock en compagnie du reste de la planète, mais aussi au dynamisme économique, social, qui s'y rattache".

Elle propose qu'on en tienne compte dans les choix ultérieurs au plan des politiques. Elle propose d'abandonner la notion d'"emprunts culturels", et de regarder en face combien l'anglais est un

atout précieux dans le marché du travail. Elle craint que la génération plus agée actuellement au pouvoir n'ait des réflexes protectionnistes et ne commence "à vouloir endiguer le raz-de-marée dans les nouvelles technologies". Elle plaide pour une acceptation de ce phénomène:

> "(...) cette image curieuse (...) nous dit brutalement que la langue française perdurera, certes, mais qu'elle est d'abord et avant tout une coquille sous laquelle se fait une autre culture, qui n'emprunte plus, mais qui intègre (...) une culture d'osmose et de risque. La 'culture de tradition française' restera pour elle une tradition, rien de plus, rien de moins."

Un texte paru dans la revue Critère de Bertrand, Dumas et Lafrance et qui a pour titre "La société de l'information et la survie des minorités francophones", va dans le même sens de reconnaître la nécessité de s'ouvrir encore plus aux banques de données largement américaines en matière d'information scientifique et technique. Ces auteurs approuvent même la pratique si répandue de publication en anglais par les chercheurs québécois.

Toutefois, il y a une différence entre cette position dont l'objet est l'information scientifique et technique et celle de Dissonnette dont l'objet est du contenu d'information générale et de divertissement surtout.

Ce problème linguistique et culturel n'est pas nouveau et il n'est que ravivé par l'évolution des technologies et des industries modernes. Il ne s'agit que d'une des facettes de la méfiance soulevée par l'informatique et la télématique dans divers domaines de la vie sociale.

L'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA) tente, depuis le début de 1981 tout au moins, d'éveiller le public québécois et canadien à l'importance des changements brusques auxquels la télématique soumettra notre société.

L'ICEA prépare présentement un colloque sur le sujet pour l'automne 1982. En février 1981, il se présentait devant la Commission Kent (Le Soleil, 18 février 1981, "La résistance à la nouvelle technologie serait plus grande"):

> "Tout en admettant que cela peut sembler "irréaliste", l'ICEA a suggéré (...) qu'un moratoire soit décrété sur l'introduction des nouvelles technologies, y compris la télévision à péage, aussi longtemps qu'un débat public n'aura pas eu lieu sur les conséquences possibles de ces innovations technologiques.
>
> (...) Comme moyen de mieux familiariser le public avec les nouvelles technologies d'information, ils ont suggéré que les gouvernements rendent publiques les différentes études qu'ils ont effectuées, et qu'ils organisent des audiences publiques sur l'implantation de la télématique."

2 / JUIN 1985

6. CONCLUSION

L'anglais est la langue de la communication scientifique et technique. Personne n'y peut rien. Cela explique aussi la prédominance de l'anglais du côté de la téléréférence.

Il est impraticable, voire impensable, de mettre des barrières dans ce domaine. Mais il faut tout de même offrir des alternatives, en s'assurant que les banques francophones en général, et québécoises en particulier, soient accessibles.

Des efforts ont été faits pour mettre un serveur québécois, soit le contenant, en place. De plus, le Québec a maintenant un accès privilégié aux banques françaises. Il faudra ensuite mettre des efforts identiques du côté du contenu québécois, en assurant la coordination du développement des banques d'information documentaire.

CENTRE DE DOCUMENTATION COLLÉGIALE

52140

DATE DE RETOUR